

## Séminaire des Formateurs et des Tuteurs de la FFCK (Formation continue et animation du réseau)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Développer les compétences de formateurs au sein de la FFCK
- Harmoniser les pratiques de formation
- Améliorer sa pratique par l'échange d'expériences
- Développer son expertise sur les différentes formes d'apprentissage
- Développer le réseau des formateurs et tuteurs

### CONTENUS PRINCIPAUX :

- Jour 1 (optionnel) :  
Habilitation des responsables de formations AMFPC, MFPC et EF1, non habilités
- Jour 2 et 3 :
  - ✓ Favoriser l'implication, la participation et les apprentissages
  - ✓ Evaluer les acquis et faire un feed-back
  - ✓ Mobiliser les outils du coaching dans l'accompagnement des stagiaires en formation

**La participation à cette formation donnera ou renouvellera l'habilitation « Formateurs FFCK ».**

### DATES ET LIEUX DE FORMATION :

30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2018  
Centre National des Sports de la Défense, Fontainebleau (77)

**DUREE DE LA FORMATION : 3 jours**

**NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES : 25**

### FORMATEUR(S) :

Cadres techniques nationaux  
Spécialistes de la formation, du tutorat et de l'accompagnement

### RESPONSABLE DE LA FORMATION :

**Céline RECULET**

Email : [creculet@ffck.org](mailto:creculet@ffck.org)

**Demande d'inscription à renvoyer remplie par email ou courrier à :**

**Caroline BARBAUT**

Tél : 01 45 11 08 56

Email : [serviceformation@ffck.org](mailto:serviceformation@ffck.org)

### PUBLICS CONCERNES :

- Formateurs et tuteurs en activité :
  - Responsables des formations habilitées FFCK
  - Tuteurs des formations fédérales et d'Etat en canoë-kayak
  - Formateurs des formations d'entraîneurs
  - Formateurs sur les diplômes d'Etat (DEJEPS)
- CTR, CTF en charge de missions de formation

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

10 janvier 2018

### TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Coûts pédagogiques et frais d'hébergement et de restauration pris en charge par la FFCK pour les bénévoles, et pour les salariés sous condition de cotisation (obligatoire) à UNIFORMATION.